Compte rendu GT Préparation de rentrée du 24-03-2023

PrésentEs :

- RepréseentantEs des personnels des syndicats 5 FSU, 1 SUD, 1 CGT, 1 UNSA, 1 CFDT
- RepréseentantEs de l'administration : Marine Lamotte d'Incamps (Secrétaire générale académique), Anne-Sophie Rault (DRH), Stréphanie Rayon-Desmarres (cheffe DPE) ; Sylvaine Lefeuvre (DPE 2) ; Olivier Rebours (DPE 3) ; Béatrice Hervo (DPE 4) ; Véronique Sourdin (DPE 5) ; Vincent Grigoli (DPE 6) ; DPE 1 absente.

M. Lamotte d'Incamps (SG) :
Il nous faut tirer les expériences de l'été dernier : pas satisfaisant pour les néo-titulaires, ni pour les chef.fe.s d'établissements et pour les équipes.
Complexité structurelle liée à la multiplication des statuts des stagiaires (mi-temps, temps plein, AED pré-pro ; étudiantes en pratique accompagnée...
Il faut travailler sur les dates et revoir les différents calendriers.

Pas de documents de travail fournis par l'administration.

Rappel du calendrier 2022

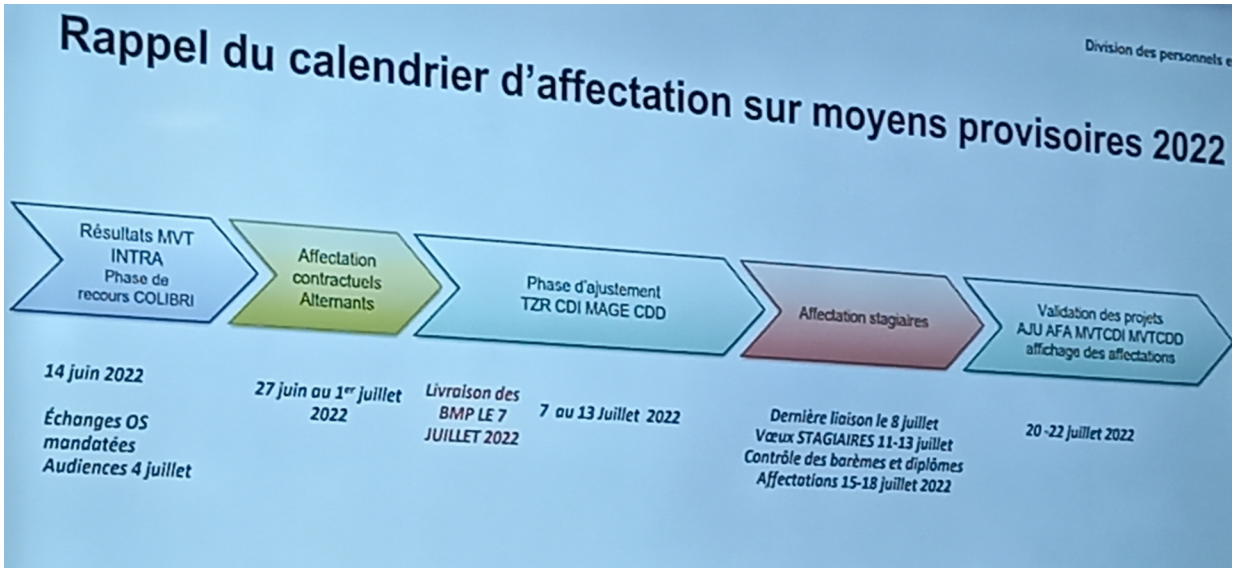

S. Rayon-Desmarres (cheffe DPE) :
L'année dernière 2022 : retard dans la livraison des supports BMP = reçus le 7 juillet 2022 : cela est dû à l'impact de la réforme de la formation avec les aléas d'affectations des stagiaires (plus de stagiaires à temps plein en Bretagne et donc obligation de « désaffecter » des TZR par rapport aux années précédentes) ; diffusion des affectations des stagiaires et tous types de personnels doivent s'effectuer sur une période très courte : gros travail pour les services DPE début juillet.
=> 96 stagiaires temps plein attendus en juin 2022 => l'académie de Rennes en a finalement reçu 136 en juillet.
Ex : pour CPE, 6 stagiaires temps plein attendus mais la Bretagne en avait reçus 20
EX : pour l'EPS, 12 stagiaires temps plein attendus mais la Bretagne en avait reçus 21

Calendrier des affectations prévu pour 2023

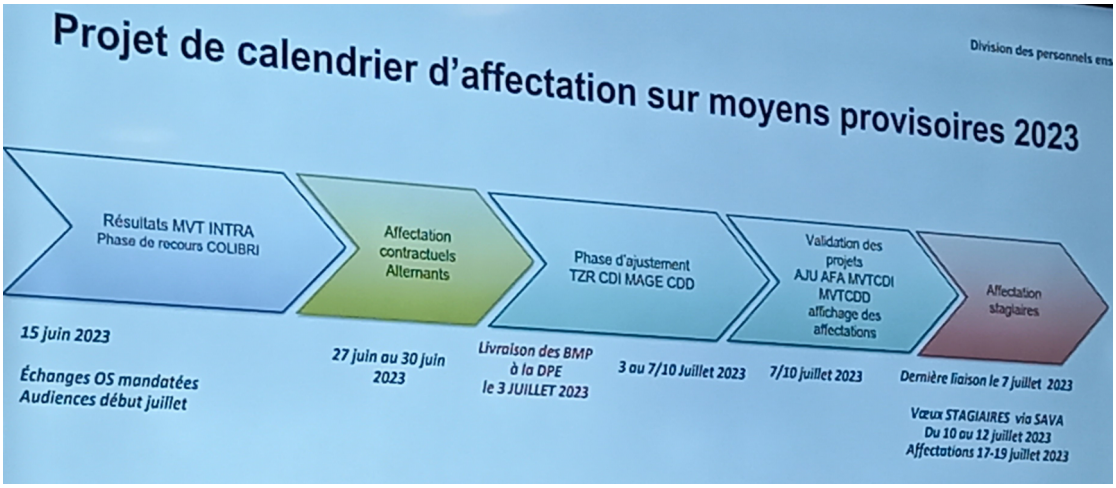

- **TZR :** Date limite pour enregistrer les **vœux de préférence** lors de la phase d'ajustement : **vendredi 23 juin**

- **Les recours au mouvement INTRA – Second degré :**

=> Recours sur les affectations et étude des demandes d'Affectations à Titre Provisoire : les syndicats demandent que les audiences pour suivi syndical et l'étude des situations les plus complexes puissent avoir lieu fin juin : **le jeudi 29 ou vendredi 30 juin.**
Ces audiences se font à la demande des syndicats :

=> SUD Éducation Bretagne sollicitera une audience au rectorat dans la semaine du 26 juin

Règle d'affectation pour la rentrée 2023 :

1. Affectation des contractuel.le.s alternant.es
2. Affectation des TZR (TZR seront affecté.es dès le 10 juillet) et des contractuel.le.s MAGE - CDI – CDD avec **priorité à l'ancienneté**
3. Affectation des stagiaires

Attention : l'affectation des TZR sera définitive après le 19 juillet 2023 et pourra être modifiée (donc il y aura des désaffectations « à la marge ») en fonction de la livraison des stagiaires, et en particulier du calibrage du nombre de stagiaires mi-temps et stagiaires temps plein.
Les compléments de services des TZR pourront être complétés à la rentrée.

Pour information : 949 TZR affecté.es en septembre 2022

Job dating cette année ?
=> il y a un travail DPE/corps d'inspection sur le vivier actuel des contractuel.les en CDD à renouveler (ou pas) ; leur évaluation est en cours pour préparer le renouvellement des contrats.
=> le rectorat est en réflexion sur la forme à donner à cette action de recrutement
=> le recrutement va se faire ; le rectorat va finaliser le recrutement pendant ce printemps avec des temps de formation et d'information à l'été

Autres points discutés en fin d'audience : 60 MAGE dans l'académie : rectorat va travailler sur le passage des MAGE sur la grille des contractuel.les en CDI.